



COMPTE RENDU REUNION
DU 18 OCTOBRE 2021



Clubs Présents:
CARROS UCGRASSE CAVIGAL BIOT

Prochaine Réunion:
ASSEMBLEE GENERALE LE 6
NOVEMBRE

1. Les épreuves d'hier

Menton la Madone : participation moyenne. Bonne sécurité avec motos et signaleurs.

Absence de secouristes.

2. Les épreuves de demain

Dimanche 24 octobre

Championnat départemental organisation conjointe de Carros et Cavigal.

Le matin contre la montre individuel et la course des minimes et anciens.

L'après midi les super vétérans vétérans et féminines, puis seniors juniors espoirs.

Nous recherchons encore 3 signaleurs, merci si vous pouvez aider les deux clubs pour ce championnat en envoyant un membre de votre club, c'est l'affaire de tous, pour continuer à ce que le vélo perdure dans notre région.

Dimanche 31 octobre :

Gentlemen de Nice organisé par Magnan

Tous les renseignements sont disponibles sur le calendrier www.fsgtcyclisme06.fr

3. Infos/ débats

L'assemblée générale se déroulera le samedi 6 novembre 2021 à Antibes

Restaurant le Nacional place Nationale.

Se garer au parking du port.

Le restaurateur nous met à disposition la salle de restaurant à titre privé. Il n'y a donc pas de ass sanitaire à présenter. Par contre à 11h45 nous devons stopper l'AG et si nous n'avons pas terminé nous aurons une autre pièce à dispo.

Le repas de midi, pour ceux qui souhaitent rester ensemble le temps d'un moment convivial sera soumis au pass sanitaire.

Le choix du menu est libre, il n'y a pas comme les autres années 2 menus au choix proposés. N'hésitez pas à rester on y déjeune très bien.

L'ordre du jour vous est envoyé sur la convocation.

4. Les sanctions /amendes

Aucune

5. Changement de catégorie

Après le grand Prix de Templiers :

Ferrario Carlo (CCCagnes) passe de 5^{ème} catégorie en 4^{ème} (aux points)

Delaye Olivier (VSBIOT) passe de 4^{ème} catégorie en 3^{ème} (aux points)

Ferro Guillaume (MBC) passe de 4^{ème} catégorie en 3^{ème} (aux points)

Mise en application dès la course du Col de la Madone

Après la montée du col de la Madone :

Cornilleau Paul (SCNMétropole) passe de 3^{ème} catégorie en 2^{ème} (aux points)

Bachot Jean Michel (VSBIOT) passe de 4^{ème} catégorie en 3^{ème} (aux points)

Mise en application janvier 2022

